

Bulletin du centre de documentation et d'information de l'île Maurice et de l'Océan Indien

REVUE DE LA PRESSE MAURICIENNE, REUNIONNAISE, MALGACHE,
COMORIENNE ET SEYCHELLOISE

2 F 50



14 dirigeants du mouvement militant mauricien emprisonnés

LE MAURICIEN 21/7

Huit députés MMM, MM. Finlay Salesse, Amédée Darga, Rajiv Servansingh, Jérôme Boule, Noël Lee Cheong Lem, Bashir Khodabux, Osman Gendoo, K. Baligadoo, ainsi que le Lord-Maire de Port-Louis, M. Mathieu Lacle, et cinq autres militants, dont trois conseillers municipaux, ont été condamnés ce matin, par la Cour Suprême, à trois mois d'emprisonnement en vertu du *Public Order Act* pour avoir 'obstrué la voie publique' en participant à une manifestation à Port-Louis contre l'augmentation du tarif d'autobus.

La manifestation avait été déclarée illégale par le commissaire de police. Un seul accusé a été acquitté: il s'agit de M. Jean-Claude Bibi, député MMM, et avocat, qui avait déclaré que ce jour-là, le 29 mars, il n'était pas à la Place Victoria, comme

allégué par la poursuite, représentée par Me Vinod Boolell et Me Anil Gayan, et qu'il ne s'était joint à la manifestation qu'à la rue Farquhar, alors que le défilé se rendait au Champ de Mars pour un meeting public, autorisé par la police.

Les autres militants condamnés, hier, sont: MM. Michel Gérard Nina, Rama Poonosamy et Nasool Dilmahomed, tous trois conseillers municipaux à Port-Louis, et deux partisans, MM. Swadick Peerally, syndicaliste, et Serge Rayapoullé.

Dans son jugement, le juge H. Goburdhun a retenu la thèse de la poursuite à l'effet que les accusés avaient obstrué la voie publique intentionnellement, malgré le fait qu'il n'y avait pas de violence, ce jour-là, dans le cadre de cette manifestation. La circulation était bloquée à Victoria Square

(suite de la page 1)

et à l'Immigration Square, à Port-Louis. Trois des accusés firent usage de porte-voix. Les autres accusés, déclare le juge, s'assirent dans la varangue de la RTLA, à Victoria Square, et près de la place des taxis. De même, estime le juge, la circulation fut bloquée au Square de l'Immigration. Les policiers informèrent les manifestants que la manifestation était illégale, mais ceux-ci n'en tinrent pas compte, a déclaré le juge, ce matin.

Le juge a déclaré également qu'il acceptait que la manifestation était illégale et de nature à troubler l'ordre public. Il a condamné donc, en conséquence, les accusés à trois mois de prison.

La défense avait soutenu qu'une enquête sélective avait été menée contre les manifestants.

Les accusés n'ont pas fait appel et ont été conduits en prison, à Richelieu, vers 11 hres, sous protection policière. Le député Darga, condamné, ce matin, subit déjà à Richelieu une peine de trois mois de prison.

Le MMM mène campagne contre le "Public order act".

Belle assistance au meeting du MMM, hier, à Phoenix. Malgré le temps inclément, une bonne foule s'était massée à la Place des Taxis, pour écouter les différents orateurs fustiger le régime "qui a pris le chemin de la répression" et réaffirmer la détermination du MMM de faire échec aux "mesures répressives" du gouvernement.

Les différents orateurs ont évoqué devant la foule réceptive, l'incarcération des militants "dont le seul crime a été de participer en mars dernier, à une manifestation dont la nature pacifique a été reconnue pour protester contre toute nou-

velle majoration du ticket d'autobus". C'est la raison pour laquelle M. Paul Bérenger, secrétaire général du MMM, a déclaré, hier qu'il demanderait à la commission de pouvoi en grâce de siéger "sans tarder" afin de revoir le cas des détenus. Il a annoncé le lancement d'une campagne publique pour la révocation du Public Order Act et du Industrial Relations Act, et a annoncé une grande offensive syndicale visant à faire les travailleurs mauriciens bénéficier d'une compensation supérieure à celle de 7,5% octroyée par le gouvernement,

Dans son discours, M. Bérenger s'est vivement élevé contre l'existence du *Public Order Act* et de du *Industrial Relations Act* qui sont deux lois "répressives", a-t-il dit. Il a tenu à déclarer, en évoquant l'incarcération des militants, que le MMM ne critique nullement le judiciaire, la sentence étaient basée sur les dispositions du POA mais au régime qui a fait voter cette loi en 1970. C'est le régime qui doit être dénoncé, dit-il. Annonçant l'ouverture d'une campagne publique pour la révocation de ces deux lois, il a estimé que le pays traversera des moments difficiles si les deux textes de loi ne sont pas suspendus.

Une autre partie de son intervention a été consacrée à la situation industrielle dans le pays. Sous ce chapitre, il a

déclaré que les travailleurs mauriciens devraient accepter la compensation de 7,5% accordée par le gouvernement en attendant qu'une grande offensive syndicale dans tous les secteurs soit déclenchée pour faire obtenir aux travailleurs une compensation additionnelle, calquée sur la hausse du coût de la vie. "La compensation de 7,5% n'est pas suffisante", a-t-il déclaré, en insistant sur le fait que les travailleurs mauriciens ne devraient pas faire les frais de la faillite économique du gouvernement.

Sur le plan politique, l'orateur s'en est pris à M. Yousouf Mohamed, ministre du Travail et des Relations industrielles, qui avait lié son avenir politique au résultat du scrutin du 15 juillet. "M.

Mohamed devrait maintenant démissionner. Nous allons voir ce qu'il va faire", a dit M. Bérenger. Critiques dirigées également contre sir Veerasamy Rindagoo, le ministre des Finances, qui devrait lui aussi "démissionner" de ses fonctions, du fait qu'il a déclaré dans son intervention à la télévision, samedi, qu'il fallait que "quelqu'un d'autre" trouve de l'argent pour renflouer la caisse du gouvernement à l'avenir. M. Bérenger a aussi dénoncé "la campagne mensongère" dirigée contre le MMM, qui était accusé de vouloir tenter des coups d'État dans le pays, de vouloir instaurer le régime du parti unique et d'être associé à l'Union soviétique. Il a parlé de l'accusation faite par le Premier ministre selon laquelle le MMM avait envoyé

LE MAURICIEN 24/7

des militants à Cuba et à Madagascar pour y être entraînés, de la rétractation de Sir Seewoosagur lorsque celui-ci avait déclaré le même jour qu'il était satisfait que le MMM n'enverrait pas finalement des militants dans ces deux pays.

Il a, enfin, estimé qu'il était "indécent" de la part du pouvoir, de porter des accusations contre le MMM alors que ce sont les hommes de la majorité qui, hier encore, réclamaient le parti unique, brimaient les libertés et qui instaurent la dictature dans le pays.

M. Aneerood Jugnauth a parlé, lui aussi, de la répression et a fait ressortir dans un violent réquisitoire contre le régime qu'il était disposé à aller en prison si cela était nécessaire. Il avait auparavant réaffirmé son respect pour l'ordre et la paix tout en faisant remarquer que "souvent des lois sont introduites pour maintenir les injustices". Il a conclu son discours sous les applaudissements des supporters du MMM en déclarant que son parti se trouve aujourd'hui dans les ténèbres.

M. Kader Bhayat a, pour sa part, mis l'accent sur la répression dans le pays. Il a fustigé les "aventuriers politiques" qui sont au pouvoir et qui en font usage. Mais le peuple n'acceptera pas de telles injustices, dit-il.

Le procès de 18 militants est reporté au 23 août.
Incidents devant le tribunal.

La Riot-Unit charge au
bâton. 2 accusés frappés.

La brigade anti-émeutes (Riot Unit) a dispersé ce matin, à 10 hres, des badauds, dont des parents et amis des députés et conseillers M.M.M. emprisonnés à Richelieu, qui attendaient aux abords de la Cour l'arrivée des militants détenus, qui devaient cette fois être jugés pour participation à une manifestation décrétée illégale devant le ministère du Logement. Les membres de la Riot Unit, placés sous le commandement du Surintendant Hebrard, ont chargé au baton une petite foule, place de la Cathédrale, blessant certains au visage. Entre-temps, le procès des 18 militants poursuivis pour avoir participé à une manifestation illégale contre la politique du Logement a été fixé au 23 août prochain devant le tribunal de troisième division de Port-Louis.

LES INCIDENTS DEHORS

Tout le quartier comprenant les rues sir William Newton, Jules Koenig (Pope Hennessy), sir Virgile Naz et Place de la Cathédrale avait été décrété (zone interdite) par la police.

De nombreux policiers ainsi que des membres du SSS avaient été postés aux différentes intersections pour interdire tout attroupement dans les environs immédiats du tribunal. Les députés et conseillers accusés sont arrivés au tribunal par petits groupes à partir de 9 hres 30. Les députés et conseillers qui purgent déjà une peine de prison sont arrivés au tribunal dans deux jeeps de la police recouvertes de

LE MAURICIEN 26/7

bâches. Certains d'entre eux saluent au passage les amis ou sympathisants qu'ils reconnaissent au loin dans la foule, toujours étroitement surveillée par la troupe qui a établi un cordon sur toute la largeur de la place de la Cathédrale.

Après l'arrivée des accusés, l'officier de police Hébrard demande à un haut gradé de la *Riot Unit* de faire disperser la foule. Les policiers, boucliers et gourdin en avant, chargent: c'est la débandade. Hommes et femmes sont refoulés. Dans la mêlée, il y a un blessé. Raffick Choonnee, membre du comité central du M.M.M., est arrêté par la *Riot Unit* et conduit au poste de police de la rue Pope Hennessy. Il sera relâché plus tard.

Incidents à la prison de Richelieu.
Grève de la faim des 14 détenus.

LE MAURICIEN 26/7

Les 14 militants, qui purgent actuellement une peine de trois mois de prison à Richelieu, ayant été trouvés coupables d'infraction à deux clauses du P.O.A., ont été

transférés, hier après-midi à 16 hres, à la prison centrale de Beau-Bassin et mis au "régime sévère", après des

incidents qui les ont opposés aux responsables de la prison, notamment au sujet de l'attitude du médecin de la prison à leur égard. Ils rencontrent aujourd'hui le commissaire des prisons, en compagnie de leurs avocats, pour présenter leurs doléances, et il est possible qu'ils soient ramenés à la prison de Richelieu.

Les militants sont mécontents de leurs conditions de détention. Ils doivent accomplir certaines tâches, telles le

tout en refusant d'accomplir certaines tâches, auraient incité les autres détenus à cesser de travailler.

jardinage, l'élevage, la fabrication de ballons pour la météo, des travaux typographiques, etc., dans des conditions qu'ils jugent déplorables. Mais c'est, semble-t-il, l'attitude attachée à leur égard par le médecin de la prison qui serait responsable des incidents d'hier. Les autorités de la prison, de leur côté, déclarent que les militants,

Hier, vers 16 hres, à la suite de multiples incidents, les autorités de la prison mandèrent la *Riot Unit*, qui conduisit les 14 détenus à Beau-Bassin, où ils furent placés dans les nouvelles cellules spéciales, et où ils ne peuvent communiquer entre eux. Ils y ont passé la nuit. Les militants passent aussi la majeure partie de leur temps en cellule, où ils n'ont pour lit qu'un simple pliant.

Selon des sources MMM, les détenus font, depuis hier, une grève de la faim.

LE M.T.M. DE FRANCE INTERVIENT EN FAVEUR DES MILITANTS CONDAMNÉS

Par ailleurs, le Mouvement des Travailleurs Mauriciens en France a publié, hier, un communiqué de presse, dénonçant "l'escalade de la répression à Maurice" et de-

mandant à "l'opinion démocratique internationale" d'intervenir auprès du gouvernement mauricien pour obtenir la libération des militants emprisonnés.

PÉTITIONS DANS LE PORT

Enfin, des pétitions circulent actuellement dans le port, demandant que la Commission de pourvoi en grâce se réunisse d'urgence afin de revoir la peine infligée aux 14 militants emprisonnés. Plusieurs dizaines de personnes ont déjà signé la pétition.

M. Kader Bhayat, vice-président du MMM et un des avocats des condamnés, a toutefois précisé au **Mauricien**, ce matin, que ni le parti ni les détenus n'ont fait de démarches pour réclamer la clémence de la Commission de pourvoi en grâce et qu'ils n'ont pas l'intention de le faire. Cependant, le gouvernement, s'il le désire, peut porter la question devant la Commission en vue d'examiner le cas des militants condamnés, comme il l'avait fait le 12 mars dernier. «Il y a un précédent», a commenté M. K. Bhayat.

WEEK-END 30/7

Le MMM prêt à donner un coup d'épaule si le POA et l'IRA sont mis au frigo.

Le MMM poursuit, de manière intensive, sa campagne contre le **Public Order Act** et contre l'**Industrial Relations Act**, "deux lois répressives et antidémocratiques".

La lutte prioritaire du MMM est aujourd'hui, comme en 1969, la lutte pour la liberté. Il est souhaitable que, dans un proche avenir, les lois-bâillon soient mises au frigo. C'est à cette condition seulement qu'il sera possible, a dit M. Bérenger, de s'attaquer aux vrais problèmes du pays: la crise économique, la crise du transport, la fourniture d'eau, le scandale dans nos hôpitaux, le démantèlement de notre territoire par des forces étrangères. Tous les palabres qui sont véhiculés actuellement ne visent qu'à faire oublier les problèmes de l'heure. Le gouvernement s'est, d'autre part, enfoncé dans la corruption et se livre à des gaspillages. Des accusations gratuites sont dirigées contre le MMM: le parti est accusé d'être associé avec l'Union soviétique. «Mais nous nous réservons le droit de critiquer l'Union soviétique lorsqu'il y a lieu de le faire», a déclaré M. Bérenger.

Le but du Pouvoir, a-t-il ajouté, est de jeter le trouble dans l'esprit du public afin de faire oublier à la population les vrais problèmes du pays.

Au sujet de l'invitation au MMM de se joindre au gouvernement d'unité nationale, le secrétaire général et les autres dirigeants du parti ont répondu une fois encore, hier, par un "non catégorique". Le MMM ne fera jamais partie d'un tel gouvernement. Mais si le Premier ministre décide de ne pas appliquer le **POA** et l'**IRA**, le MMM est prêt à donner un coup de main, "ène cout zépaul", tout en restant dans l'Opposition, pour aider à résoudre les problèmes du pays.

M. Bérenger a annoncé, à la fin de son exposé, que le MMM s'est fixé pour objectif prioritaire d'obtenir l'abrogation du **POA** et de l'**IRA** et

de lutter pour obtenir une augmentation des salaires supérieure à 7,5% à tous les travailleurs du pays. Il a aussi formé le vœu que le Premier ministre s'en tiendra à sa parole en ce qui concerne la révision du **POA**.

Les critiques contre le POA viennent de toutes parts, même de SSR.

WEEK-END 30/7

La controverse autour du *Public Order Act* (POA) a pris une tournure tout à fait nouvelle si l'on s'en tient au compte rendu fait à la presse vendredi après-midi par le syndicat des travailleurs du port, la PLHDWU, de son entrevue avec le Premier ministre, sir Seewoosagur Ramgoolam, le même jour.

Lors de la rencontre entre le Premier ministre et la délégation syndicale dirigée par M. Paul Bérenger, négociateur de la PLHDWU, le chef du gouvernement aurait déclaré, selon M. Bérenger:

"Avec l'expérience nou fine trouvé qui la loi la pas bon..."

Sir Seewoosagur Ramgoolam aurait laissé entendre, toujours selon la délégation syndicale, que l'opportunité d'amender le POA sera discutée à la rentrée parlementaire. Ce qui amène *Le Peuple*, organe du MMM, à qualifier de "très positive" l'attitude de sir Seewoosagur Ramgoolam.

Après l'entrevue, les dirigeants du syndicat ont entrepris de ramener la situation à la normale et de convaincre les travailleurs du port à recommencer à faire des heures supplémentaires. Ils ont tenu, hier matin, un meeting au cours duquel ils ont présenté la déclaration du chef du gouvernement sur le POA comme une indication de sa volonté d'adopter une attitude "positive". On se souvient que les travailleurs du port, selon les dirigeants syndicaux, par la grève perlée, manifestaient leur mécontentement contre, entre autres choses, le *Public Order Act* et l'emprisonnement des 14 militants, dont le secrétaire du syndicat, M. Michel Gérard Nina.

Le POA fait l'objet, donc, de critiques de toutes parts, même du chef du gouvernement, dont on ne connaît pas encore, cependant, les intentions précises quant à la nature et à l'ampleur du changement qu'il souhaite.

Outre la PLHDWU et la GWF, le MMM, l'UDM et le MMMSP (voir hors-texte) ont également fait des sorties remarquées contre le POA. On se souviendra de la conférence de presse du MMM au cours de laquelle M. Aneerood Jugnauth a même déclaré qu'il était, en tant que président du MMM, disposé à aller en prison lui aussi. Vendredi, l'UDM, par la voix de son leader, M. Guy Ollivry, qui avait à ses côtés M. Raymond Rivet, a, encore une fois de manière énergique, dénoncé le POA en soulignant la "nature répressive" de cette loi.

L'intervention de l'UDM coïncide avec celle des "contestataires" du *Parti travailliste* qui, par la voix de M. Harish Boodhoo, ont exprimé le même jour leur opposition au POA.

M. Boodhoo a déclaré notamment: "Je suis contre le POA. Cette loi doit être amendée ou abolie puisqu'elle est répressive. On ne peut pas empêcher les gens de manifester dans l'ordre et la paix. On ne peut pas écraser les sentiments du peuple par la POA. Cette loi fait un tort immense au Parti travailliste et au gouvernement qui commet une erreur en l'appliquant".

Et samedi, intervention remarquée du *Mauricien*, qui, sous la plume de son rédacteur en chef, M. Lindsay Rivière, écrit:

"Le recours à la répression, c'est toujours — ça a toujours été —, essentiellement, l'échec à l'intelligence. C'est l'incapacité d'opposer le contre-argument à l'argument, souvent même le refus d'engager la discussion. C'est donc, fréquemment, la manifestation publique et l'aveu de l'insuffisance intellectuelle.

"C'est ce à quoi on devrait, ces jours-ci, réfléchir à l'Hôtel du gouvernement, au moment où certaine presse en appelle, de plus en plus agressivement, à la "fermeté". (...) Il est temps qu'on retrouve les conditions d'un combat loyal, par l'abrogation du *Public Order Act*, qu'on baisse le ton dans les deux camps, qu'on évolue vers le gouvernement par consensus; et qu'on pousse progressivement à la décrispation et à la détente".

L'UDM EXPLIQUE LE POA

Qu'est-ce que le **Public Order Act**?

L'UDM, dont les leaders étaient au parlement lorsque cette loi fut votée, a rappelé, lors de sa conférence de presse, certains détails à ce sujet.

Tout d'abord, M. Ollivry a fait ressortir que, contrairement à ce que pensent certains, ce n'est pas la coalition PTr—PMSD en 1969 qui a fait éclater le PMSD, mais bien le POA. M. Ollivry a rappelé que seulement MM. Maurice Lesage et Raymond Rivet avaient démissionné du PMSD après que la coalition fut décidée. M. Ollivry affirme que c'est la nature "répressive et anti-démocratique" de la coalition qui amena l'éclatement du PMSD, qui comptait alors 22 parlementaires. Les démissionnaires, a déclaré M. Ollivry, se joignirent à MM. Lesage et Rivet pour former l'*Union Démocratique Mauricienne* (UDM).

Réunion du Conseil Municipal de Port-Louis pour élire un nouveau lord-maire.

L'absence de M. Mathieu Laclé, lord-maire de Port-Louis, de son adjoint, M. K. Baligadoo et de 8 autres conseillers à la municipalité, condamnés par la Cour Suprême, hier, à 3 mois de prison, va perturber considérablement la vie du conseil municipal, au point que ce dernier devra se réunir d'urgence, lundi après-midi, pour désigner les remplaçants de MM. Laclé et Baligadoo à la tête de la municipalité, conformément à la loi de 1962 sur les Administrations Régionales.

Sans pour autant entraîner une révolution de palais au bénéfice du groupement minoritaire du Parti de l'Alliance, on estime à l'Hôtel de ville de Port-Louis que l'emprisonnement de M. Mathieu Laclé, de son adjoint et de huit

conseillers du MMM (MM. Poonoosamy, Lee Cheong Lem, Dilmohamed, Gendoo, Servansingh, Boule, Khodabux et Nina) viendra bouleverser dans une grande mesure les affaires courantes de la municipalité. En effet, la plupart des

condamnés sont des responsables de commissions municipales.

En conseil, la majorité MMM se trouvera considérablement affaiblie car, alors qu'elle disposait de 21 sièges contre 9 au groupement minoritaire du parti de l'Alliance, elle se retrouvera maintenant avec une majorité réduite: onze MMM contre 9 pour l'Alliance.

En fait, le groupement majoritaire MMM ne pourra compter, lors de la séance spéciale de lundi, que sur le fragile avantage d'un vote, étant donné que son onzième homme, le conseiller Mico Arnasalon se

trouve en ce moment à la Réunion.

Les condamnations prononcées par la Cour Suprême prive aussi la rédaction du **Peuple**, organe du MMM, de son rédacteur en chef adjoint, M. Finlay Salesse et de M. Rama Poonoosamy, reporter, également condamnés à trois mois de prison.

Une petite foule groupant les parents des condamnés et des sympathisants du MMM envahissait la rue Georges Guibert, derrière la Cour Suprême, au moment où les condamnés prenaient place dans le camion qui allait les conduire en prison.

Suite de la page 4

M. Ollivry a même rappelé que l'actuel ministre du Transport, M. E. Bussier, de la compétence duquel relèvent les problèmes qui ont fait l'objet de la manifestation qui a valu l'emprisonnement des 14 militants, avait prononcé à l'époque "un des meilleurs discours" contre le POA dont il dénonça le caractère "répressif et anti-constitutionnel".

Le leader de l'UDM n'a pas manqué également de souligner que l'UDM a toujours dénoncé le POA et réclamé la révocation de cette loi, notamment par la voix de ses députés. Il a tenu à faire ressortir certaines dispositions essentielles du POA.

Ces dispositions, a déclaré M. Ollivry, permettent d'emprisonner de paisibles manifestants et de les détenir pendant des périodes renouvelables de 14 jours. Sur un simple soupçon que la "sécurité de l'État" serait "menacée" ou que quelqu'un "pourrait être sur le point de commettre un délit contre la paix publique", des gens peuvent se retrouver en prison. Le POA prévoit également la censure de la presse.

Le juge lui-même, a souligné M. Ollivry, n'a pas d'autre choix que d'appliquer la loi et condamner à la prison. Il n'y a ni sursis ni amende au lieu d'une peine d'emprisonnement, selon le POA, a déclaré M. Ollivry. Le Parquet lui-même ne peut pas faire marche arrière lorsque la police lui soumet un dossier sur un délit en vertu du POA.

Le leader de l'UDM estime donc que cette loi empêche des manifestations de citoyens généralement admises dans tous les pays démocratiques.

Les flambeaux de la solidarité:
la mère du député Lee
Cheong Lem au premier plan



COMMUNIQUÉ DU MMMSP

Le bureau politique du MMMSP communique que son parti a décidé de donner tout son soutien à la demande de la Commission de pourvoi en grâce si les 14 détenus et le MMM sont d'accord pour une action commune demandant l'amnistie des détenus

MMM.

Le MMMSP laisse entendre aussi qu'il donnera tout son soutien à une action nationale afin de faire abroger le Public Order Act (POA) et l'Industrial Relations Act (IRA). "Nous souhaitons que les différents partis concernés concertent leurs efforts pour pouvoir mener une action efficace contre ces deux lois anti-démocratiques", a déclaré M. Dev Virah Sawmy, porte-parole du MMMSP.

Lettre des industriels du thé.

Dans une lettre qu'ils ont fait parvenir au 'Mauricien', les directeurs de sept des huit usines du Tea Manufacturers Group, à savoir la Tea Investment Limited, Bois Chéri, La Flora, Pont Colleville, Nouvelle France, Corson et Dubreuil contestent, chiffres à l'appui, les trois principales affirmations de certains dirigeants de la Tea Development Authority selon lesquelles la Chartreuse aurait obtenu des revenus de Rs 16,000,000 et des profits de Rs 2,400,000 — ce qui revient à dire que son coût de production a été de Rs 13,600,000 — et déclarent que de telles déclarations sont "de nature à nuire aux intérêts de l'industrie du thé".

Si l'on se fonde sur un coût de production de Rs 13,600,000 et une production de 900,000 kgs, le coût de production par kg de thé s'élève à Rs 15.11. "L'année dernière, écrivent les membres du TMG, le Tea Board ayant fixé le coût de production pour toute l'industrie à Rs 8.78, plus le prix de l'emballage qui,

dans le cas de la Chartreuse se situait à Re 0.51, soit un total de Rs 9.29 par kg, nous pouvons déduire que si record il y a à la Chartreuse, ce serait bien celui de son coût de production qui aurait fait une escalade de l'ordre de 82% en un an".

D'autre part, les revenus nets de la Chartreuse de l'ordre de 16,000,000, situe son revenu moyen par kg de thé à Rs 17.78, prix qui correspondait à Rands 2.76 C & F au cas où le thé serait vendu au Sud-Afrique (Rs 17.78: Rs 7.15:0.9) et à £ 1.93 CIF au cas où le thé serait vendu à Londres (Rs 17.78 + Rs 11.50 + 0.8).

"Or, nous savons que la Chartreuse a contracté avec l'Afrique du Sud pour la vente de 663,000 kgs au prix de Rands 2.44 C & F, soit pour un prix net usine équivalant à Rs 15.70 (Rands 2.44 x Rs 7.15 x 0.9). La Chartreuse s'étant vu imputer 25% de ses contrats sud-africains, elle est donc obligée de vendre 403,000 kgs sur d'autres marchés — où l'on ne fait de cadeau à personne — ces marchés étant conditionnés à 99% par les prix en cours aux enchères publiques de Londres. Or, que

voit-on, et qu'a-t-on vu sur ce marché récemment: — les toutes dernières ventes de thé en provenance d'une unité théière, autre que la Chartreuse, y ont réalisé en deux semaines consécutives £ 0.74 et £ 0.66 CIF pour la troisième semaine, soit un prix net usine de $£0.74 \times Rs 11.50 \times 0.8 = Rs 6.81$.

Reprenant donc ce que devrait être les revenus réels de la Chartreuse à partir des énoncés ci-

dessus, on voit un revenu inférieur à celui déclaré par l'usine, de l'ordre de Rs 5.5 millions, comme suit: —

Le prix global net réalisable par la Chartreuse serait donc de l'ordre de Rs 10.5 millions pour un coût de production de Rs 13.6 millions, soit une perte de Rs 3.1 millions???

Nous tenons toutefois à préciser que certaines données mises en avant par les soussignés ne pourront se vérifier qu'après la réalisation des produits de la vente sur les marchés extérieurs et qu'elle pourrait être plus ou moins favorable que

décrites; toutefois cela

Vendu au S. Afrique	497 000 kgs	à Rs 15.70 = Rs 7 802.900
Vendu à Londres	403 000	à Rs 6.81 = Rs 2 744.430
	900 000 kgs	à Rs 11.72 = Rs 10 547 330

LE MAURICIEN 22/7

n'empêche pas de constater le rocambolesque des chiffres avancés par la Chartreuse. Il n'est pas superflu d'attirer l'attention des lecteurs sur l'attitude du Tea Board qui a judicieusement considéré devoir réduire le prix intérimaire payé aux planteurs pour les mois de mai à juillet de l'ordre de 9% par rapport au prix intérimaire précédent, dans le but de parer à l'éventualité d'un prix intérimaire qui pourrait s'avérer supérieur au prix final pour la saison 77/78. Parmi ceux qui sont payés pour le savoir, nul n'ignore que toute flambée des prix précède inéluctablement un marasme de ces mêmes prix dans un avenir très rapproché. L'industrie sucrière nous en a d'ailleurs fourni un triste exemple.

Ce sont d'ailleurs, affirmant en conclusion les protestataires, les conditions actuelles des coûts de production qui ont incité certains producteurs théiers, constatant la mauvaise rentabilité de leurs entreprises, à abandonner leurs plantations (FUEL à Sans-Souci et la Coutancière Ltd à Nouvelle-France).

* Les facteurs 0.9 et 0.8 sont appliqués aux prix respectifs C & F Afrique du Sud et CIF londoniens pour obtenir le prix net usine.

LE MAURICIEN 17/7

Résultats des élections partielles de Vacoas.

Le MMM a remporté, ce matin, les élections municipales partielles de Vacoas—Phoenix avec environ 55%

des voix et 600 voix d'avance sur les candidats de l'Alliance. Ce parti conserve donc ses deux sièges au conseil municipal de la ville, où l'équilibre des forces demeure le

même. M. Anil Ramesur, un jeune étudiant, est sorti en tête de liste avec 3,602 suffrages (sur 6,400 votants), soit 55% des voix, précédant son collègue Roger Ramanaiken: 3,517 voix. Les candidats de l'Alliance, M. Tayelamay et Mlle Toorabally, ont obtenu respectivement 2,903 voix et 2,853 voix.

CEDIMOÏ.
SARL-Alternative
sociale.

B.P. 168 10 75643
Paris Cédex 10

Directeur de
publication

S. Cosseron

Les Seychelles misent sur le pétrole.

Le gouvernement des Seychelles est optimiste quant aux chances qu'une quantité conséquente de pétrole soit trouvée dans ses eaux territoriales. En effet, trois compagnies étrangères, notamment la *Burmah Oil Exploration Co.*, l'*Oxoco* et la *Siebens* continuent leurs travaux de prospection quoi que les recherches n'aient donné aucun signe jusqu'ici de la présence du pétrole dans la région.

Le 27 juin dernier, la compagnie *Burmah Oil Exploration* a remis un chèque de 49.000 dollars (us) au gouvernement seychellois pour les droits de prospection. Les deux autres compagnies verseront sous peu à la caisse gouvernementale environ 42 000 dollars (US), ce qui

leur permettra d'explorer les régions sous le contrôle de l'Etat seychellois.

Dans une déclaration faite au représentant de la *Burmah Oil Exploration*, le Dr. Maxime Ferrari, ministre du Développement Economique, du Plan et du Logement, faisait ressortir que

si la prospection aboutit à la découverte du pétrole, de nouvelles conditions seront négociées avec ces compagnies étrangères.

«Pour le moment, nous attendons avec optimisme que les recherches réussissent. La découverte du pétrole dans nos eaux profitera, bien sûr, au peuple seychellois en général», a-t-il ajouté.

Comme on le sait, les Seychelles viennent de célébrer

le deuxième anniversaire de son indépendance le 29 juin. A cette occasion, le quotidien gouvernemental *NATION*, dans une édition spéciale, a résumé les étapes importantes de la lutte pour l'indépendance menée par le *Seychelles People's United Party* (SPUP), fondé en 1964 par France Albert René. Ainsi, écrit le journal, c'est sous la pression populaire que le pouvoir colonial fut contraint à accorder au peuple seychellois le suffrage universel en 1967. Il a fallu une longue lutte pour que d'autres amendements constitutionnels fussent arrachés au pouvoir colonial.

Rappelons que les Seychelles accéda à l'indépendance le 29 juin 1976.

Par ailleurs, après des

LE PEUPLE 14/7

discussions entre les représentants du gouvernement seychellois et de celui de l'Inde du 26 au 30 juin, un accord a été signé le 30 juin sur de nouveaux services aériens entre les deux pays. Un accord commercial a également été conclu entre les compagnies aériennes de deux pays, notamment *Air India* et la *Seychelles Airlines Ltd.*

D'autre part, l'aéroport international des Seychelles sera doté d'un nouveau aérogare.

D'importants développements sont prévus à la suite de ce projet. Le nouveau aérogare sera construit en deux phases. La première lui permettra d'accueillir 400 personnes en même temps.

Tourisme: les français largement en tête.

LA saison touristique en provenance des pays d'Europe va atteindre au cours des mois qui viennent (juillet, août et septembre) ses plafonds records. Les Européens, et les Français en particulier, ont l'habitude en effet de prendre leurs "grandes vacances" durant cette période. Le mois d'août reste pour beaucoup le "mois des vacances" par excellence, malgré les efforts des gouvernements (notamment français) pour étaler la période des congés. Sur toute l'année. Il faut donc s'attendre à une arrivée massive ces prochaines semaines des avions en provenance de Paris, mais également de Londres et de Zurich.

En attendant, les derniers chiffres publiés par les services de l'immigration, indiquent que l'augmentation du

nombre des visiteurs français a été très sensible dès le mois de juin: 106% de plus par rapport à la même époque l'année dernière. 595 touristes en provenance de France très exactement ont visité les Seychelles durant le mois de juin contre 289 seulement l'année dernière le même mois.

Si l'on additionne le chiffre total de visiteurs français depuis le début de l'année, en le rapportant à celui de l'année dernière à la même époque, on constate par ailleurs une augmentation de 25% du nombre des touristes français à la date du 2 juillet 1978.

Ces chiffres, comme on peut le constater, se passent de commentaires, et vont à l'encontre d'une certaine campagne de presse qui s'est développée à l'étranger pour

faire croire que le tourisme

Avec 5831 visiteurs français enregistrés depuis le début de l'année, la France arrive d'ailleurs à l'heure actuelle en tête de touristes étrangers, suivie par le Royaume-Uni (4849 visiteurs) qui accuse une chute de 25%, l'Italie, en très nette progression (+ 45%) avec 2393 visiteurs, l'Allemagne (+ 8%) avec 2008 visiteurs, la Suisse (+ 40%) avec 1225 visiteurs, et surtout l'Autriche (+ 112%) avec 602 visiteurs.

on constate par ailleurs une très nette progression en provenance de l'Afrique de l'Est (+ 118%), alors que l'Asie pour sa part enregistre une augmentation de 39%, contre 32% pour les pays de l'Océan Indien et 11% pour les Etats-Unis.

Libération des 21 détenus politiques arrêtés en avril.

Les Indiens investissent aux Seychelles.

Les 21 personnes arrêtées fin avril, à la suite de la découverte d'un complot visant à renverser le président France Albert René en visite officielle à l'étranger, ont toutes été relâchées mercredi matin, indique mercredi soir un communiqué officiel diffusé par Radio-Seychelles.

Le communiqué ajoute que les personnes libérées ont été placées en résidence surveillée au domicile de leur choix, interdiction leur étant faite de communiquer avec toute personne étrangère à leur demeure.

En fait, la moitié d'entre elles avaient bénéficié de cette mesure de libération dès samedi dernier, sans qu'aucune explication n'ait été donnée officiellement. Le président René avait néanmoins précisé, dès le début

de cette affaire, que la détention de ces prisonniers était en relation avec «la sécurité de l'Etat» et qu'elle se prolongerait «tant que celle-ci serait menacée».

Une filiale de la banque Baroda a ouvert ses portes il y a quelques jours, à Mahé. Les dirigeants du pays ont donné à cet événement une importance particulière vu que de nombreux financiers indiens viendront bientôt investir aux Seychelles.

Par ailleurs, selon une information publiée dans l'organe du gouvernement, *The Nation*, l'OPEP accordera sous peu un prêt (le deuxième depuis deux ans) de 300 000 dollars aux Seychelles et dont le remboursement s'échelonnait sur une période de 15 ans, avec un taux d'intérêt très faible. Le gouvernement utilisera cette

aide pour l'achat des terres, la construction des maisons et pour le financement d'autres projets sociaux. Rappelons que le premier prêt de l'OPEP aux Seychelles et dont le montant fut le même que le deuxième avait été négocié par Albert René, alors Premier ministre.

D'autre part, le gouvernement seychellois a prévu, dans son plan de développement quinquennal, une somme de Rs 110.4 millions pour la réorganisation de l'industrie de la pêche.

De nombreux projets dans ce domaine ont déjà été approuvés. Ainsi, avec l'amélioration des techniques de pêche, cette industrie connaîtra un nouvel essor, la prise annuelle de poisson subissant alors une augmentation de plus de 100%. Une industrie de thon sera lancée

LE PEUPLE 7/7

bientôt dont la première phase prévoit une compagnie nationale avec la collaboration technique d'une firme française. Ce projet rapportera initialement au pays environ Rs 24 millions.

A cet effet, quatre navires de pêche sont déjà en chantier. Un centre pour la formation technique des pêcheurs sera construit l'année prochaine. Plusieurs autres projets sont également à l'étude et ont trait à la conservation des poissons dans les navires de pêche, au stockage, etc.

Le gouvernement d'Albert René a aussi voté une somme de Rs 73,89 millions pour le développement de l'agriculture longtemps négligée par l'ancien régime. Plusieurs projets sont prévus afin de donner à l'agriculture une place importante.

Back from Mauritius mission.

THE Minister for Economic Development, Planning and Housing, Dr. Maxime Ferrari returned to Seychelles last night from Mauritius where he delivered a message from President Rene to the Mauritian Premier, Sir Seewoosagur Ramgoolam.

He told our correspondent this morning that his visit had helped to further strengthen the relations between the two countries.

The Minister held talks with both the Prime Minister and the Minister for Economic Development and discussed the possibility of bi-lateral cooperation in the fields of fishing, air communications, telecommunications and tourism.

As a result, Mauritius has agreed to discuss in greater details the Salha ya Malha fishing Bank and a technical mission is expected shortly in the republic.

The two countries have also agreed to back each

other in their applications for aid in these fields.

Approval waited

Mauritius has already presented its proposals for establishing a maritime fleet to the World Bank for consideration whilst Seychelles plans concerns a venture in the fields of air traffic which has already been submitted to the EEC for approval.

During his mission in Mauritius, Dr. Ferrari met the Secretary General of MMM, Mr. Paul Beranger and also held a press conference which was attended by local journalists.

Among the questions posed were the good relations that existed between the MMM of Mauritius and the SPPF. Dr. Ferrari said the solidarity between the two parties was based on the same aims: to construct a socialist system based on each one's own ideas and not to adopt patterns from outside, and to continue maintaining the policy of non-alignment regard-

NATION 13/7

less of outside pressures and influence by any blocs.

Concerning the formation of the SPPF, Dr. Ferrari explained to the Mauritian Press that it emerged as a result of representations from the people. He said people had demanded a one-party state because they had been badly affected by political struggles in the last thirteen years. But, he stressed, what was good for Seychelles did not mean that it could be applied to Mauritius. It was for Mauritius now to seek what was best for its people. He reiterated the freedom of expression that existed in this country and that no policies would be implemented without having the consent of the majority.

Before returning home, Dr. Ferrari made a 24-hour stop-over in Madagascar and had discussions on relations between the two countries, the OAU conference being held in Khartoum and the recent coup d'etat in Mauritania.

NATION 15/7

L'ambassadeur de France reçoit le Pt René à bord de la frégate le Duguay-Trouin.

AL'OCCASION de la fête nationale française du 14 juillet, l'ambassade de France donnait une réception à bord de la frégate "Duguay Trouin".

L'ambassadeur de France :

(...) Aussi, célébrer le 14 juillet est pour nous une grande joie, d'autant plus grande aujourd'hui que nous la fêtons sur une terre où vous, Monsieur le Président, avec vos compagnons de lutte, vos Ministres, vos collaborateurs, voulez former une nouvelle société qui rende leur dignité aux opprimés et améliore la condition des plus déshérités. La France est heureuse d'y apporter sa contribution amicale. Le Ministre de la Coopération, Monsieur GALLEY, qui était venu vous saluer trois semaines après le 5 juin lors de la première commémoration de l'indépendance, vous avait assuré de l'appui qu'il vous apporterait dans la tâche que vous vous étiez assignée. Il sait que l'amitié qu'il vous porte est réciproque. (...)

Il vous avait dit la confiance que la France avait en vous et qui n'a pas changé. Il a tenu sa promesse. Peu à peu les projets de la coopération voient le jour. D'autres suivront qui seront établis conformément aux souhaits que vous formulerez pour le bien être de votre peuple. Notre aide a commencé, s'ajoutant à celle des Britanniques et de vos autres amis, elle ne s'arrêtera pas. Le Gouvernement Français comprend vos besoins et continuera à vous soutenir dans votre tâche. (...)

Puis ce fut au tour du président France Albert René

"Nous sommes très sensibles aux Seychelles à la qualité des relations avec la France où je me trouvais au mois de mai à la tête d'une délégation qui participait au Sommet Franco-Africain. (...)

Les Seychelles sont et resteront un pays non-aligné. C'est le désir profond de ses dirigeants, parce que c'est dans l'intérêt du peuple qui vit aujourd'hui hors de toute

pression colonialiste. C'est pourquoi les pays non alignés plaident, avec virulence parfois, la cause du désarmement, dans le concert des nations et particulièrement dans la zone d'influence que constitue notre région de l'Océan Indien. J'ai beaucoup apprécié la référence à ce propos faite à New York par le Président Valéry Giscard d'Estaing le 25 mai dernier — "Les pays non alignés ont eu notamment, le mérite d'être les premiers à présenter et à exprimer une des grandes aspirations de tous nos peuples" a-t-il déclaré.

Prendre la parole aujourd'hui sur ce bateau, c'est situer la position des Seychelles par rapport à la France, c'est affirmer la volonté de nos deux nations de poursuivre les relations d'amitié qui ont toujours existé depuis Lazare Picault. Je disais en effet le 27 Avril 1978 que le jour où "ce caractère amical disparaîtrait, la situation serait radicalement différente." Notre port reste toujours ouvert aux amis et la France en fait partie. Rien ne semble pouvoir intervenir dans nos relations qui puissent nous éloigner. (...)

Le Président René chez Gadafi : extraits du communiqué.

NATION 26/7

SUR l'invitation du Frère Colonel MOAMMAR EL-GADAFI, Leader de la grande Révolution du 1er septembre et Secrétaire Général du Congrès Général du Peuple le Président FRANCE ALBERT RENÉ, Président de la République des Seychelles, accompagné d'une délégation de haut niveau, a effectué une visite en Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire Socialiste durant la période du 17 Shaaban 1398 Correspondant à la période du 22 au 25 juillet (...)

Les deux leaders ont exprimé leurs satisfactions en ce

qui concerne les relations étroites liant le Peuple Arabe et le Peuple des Seychelles, et sont réjouis de l'évolution de la coopération et la solidarité mutuelle entre les deux PAYS. (...)

Les deux parties annoncent leur soutien total à la lutte des mouvements de libération africains en Namibie, au Zimbabwe et en Afrique du Sud, tout en affirmant la poursuite de leur soutien matériels et leur appui politique à tous les peuples Africains qui luttent contre le colonialisme, le racisme pour

la libération et l'auto-détermination. (...)

Les deux parties affirment également que le moyen le plus efficace pour évacuer les colonialistes du continent est la lutte Armée qui exprime la volonté des peuples africains à la libération. (...)

Les deux parties affirment leur engagement de déployer tous les efforts pour soutenir les peuples africains en lutte afin de se libérer de la domination colonialiste directe ou indirecte. Elles affirment le droit du peuple de l'île réunion à l'autodétermination. (...)

Ile de la Réunion

L'équipage du bateau "FRI" dénonce la militarisation française de l'Océan Indien.

TEMOIGNAGES 18/7

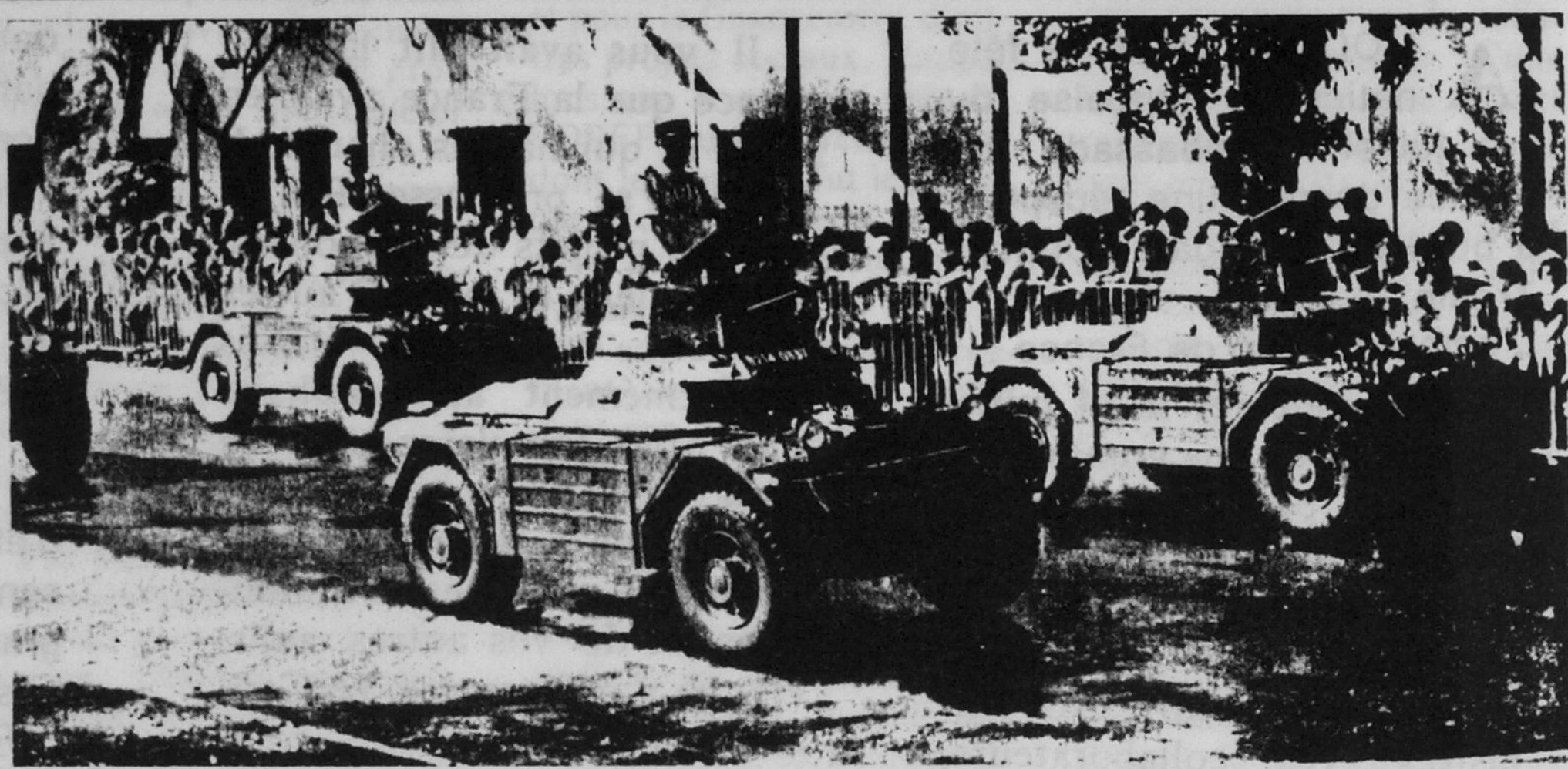
Le «FRI» et le voilier «Golden Harvest» mènent une campagne à travers le monde.

A l'occasion des escales, les marins et tout l'équipage réalisent des manifestations au cours desquelles ils dénoncent les essais nucléaires (Mururoa en 1973), la politique d'Apartheid en Afrique Australe etc...

Au début de la semaine dernière, le «FRI» avait mouillé au port de la Pointe des Galets, qu'il a quitté le jeudi 13 juillet. Il devait se rendre à Madagascar, au Mozambique puis en Afrique du Sud et en Namibie, dans le cadre de la campagne anti-apartheid qu'il mène.

Lors de son passage à la Réunion, l'équipage du «FRI» a fait parvenir au président de la République française, une lettre ouverte dans laquelle il dénonce entre autre, la politique française dans l'océan Indien et en Afrique Australe. Voici les termes de la lettre ouverte concernant la «présence» française dans notre région :

«A l'heure où vous-même, Monsieur le Président, reconnaissez auprès des Na-



Détail du 14 juillet : l'étalement des forces militaires stationnées à la Réunion.

tions Unies l'escalade de plus en plus inévitable de la tension internationale due, entre autres, à la course aux armements, et à l'heure même où vous proposez un plan de désarmement général pour la planète, que signifie (sans parler des 50 000 hommes des troupes spécifiquement affectées aux tâches de «présence outre-mer» ou «d'intervention extérieure» toujours prêtes à intervenir dans les zones stratégiques sous tous les azimuts), que signifie donc l'entretien, dans l'océan indien seul, d'une flotte de 20 navires

de guerre, servie par plus de 4 000 marins, et qui croise en permanence aux quatre coins de cette zone faisant de la France la première puissance maritime de l'océan indien, avant les USA et l'URSS ?

«Que font ces porte-avions, ces navires ultra-modernes et ces sous-marins sophistiqués dans cette partie du monde où seuls quelques îlots émergent de l'Océan ? Que veut dire le maintien à Djibouti, de plus de 4 500 hommes, à la Réunion d'un millier de parachutistes et de 300 aviateurs, à Mayotte d'un

détachement de la Légion étrangère ?»

Après les nombreuses voix de personnalités ou d'organisations, après les déclarations ou résolutions de nombreuses conférences ou rencontres internationales ou régionales, c'est aujourd'hui donc «l'équipage pacifiste du FRI» qui y ajoute la sienne. Étant données la gravité et l'importance du problème de la militarisation de l'océan Indien, plus que jamais il faut se battre pour le démantèlement des bases militaires qui s'y trouvent et l'écavuation des troupes militaires.

Résolution pour un Océan Indien « Zone de Paix »

TEMOIGNAGES 18/7

«Le IV^{ème} Congrès de la C.G.T.R. réuni au Port les 14-15-16 juillet 1978, exprime sa plus profonde inquiétude devant les menées de l'impérialisme français dans notre région, en étroite liaison avec l'impérialisme américain et les militaristes racistes d'Afrique du Sud.

«La Réunion est devenue une base stratégique militaire en même temps que les impérialistes américains ont installés une base militaire nucléaire à Diégo Garcia.

«Alors que la Réunion n'est menacée par aucun

pays, ces bases militaires ont pour but le contrôle militaire de la région par ces impérialistes et leurs alliés, elles permettent leurs interventions agressives contre les peuples et les pays dans cette région de l'océan Indien tant dans les îles du Sud Ouest de l'océan Indien, qu'en Afrique même et au Moyen Orient.

«Ces bases constituent un danger pour la paix mondiale et une menace permanente contre notre pays.

«Le peuple réunionnais a appris avec colère que c'est de la Réunion que sont parties des forces militaires ou des mercenaires pour maintenir des régimes corrompus comme au Zaïre ou pour renverser le régime progressiste aux Comores. C'est à la Réunion que se nouent les intrigues contre les peuples de Madagascar, de Maurice, des Seychelles ou autres.

«Le peuple réunionnais ne veut pas que son pays devienne une terre d'agression contre les autres peuples, qui comme lui sont attachés à la

paix, et qui veulent en toute liberté choisir leur avenir.

«Le IV^{ème} Congrès de la C.G.T.R., se faisant l'interprète du peuple réunionnais qui ne veut pas être écrasé en cas de conflit pour une cause qui n'est pas la leur, exige le démantèlement des bases militaires d'agressions des impérialistes et de leurs alliés, les racistes Sud-Africains, les militaristes iraniens, la diminution progressive de toutes forces militaires dans la région pour faire de l'océan Indien une Zone de Paix.»

La Réunion bon dernier des "DOM" pour les crédits d'investissements.

TEMOIGNAGES 27/7

Une récente étude publiée par le Secrétariat d'Etat aux DOM - TOM vient à nouveau de nous donner raison. Cette étude fait le bilan de la dernière législature (1973 - 1978).

Dans les annexes de ce document, en page 3, on peut lire le montant des crédits d'investissements publics (FIDOM et ministères techniques) dans chacun des «DOM» pour ces 5 années de la législature.

Dans ce tableau, on voit clairement que la Réunion arrive bonne dernière de ces 4 «DOM» pour le montant des crédits d'investissements publics par habitant.

On peut même constater que la Martinique dispose de 15 % de crédits de plus par tête d'habitant que la Réunion et la Guadeloupe 25 % de plus. Ne parlons pas de la Guyane qui en reçoit trois fois

PAYS	CRÉDITS (en millions de F)	POPULATION (recensement de 1974)	CRÉDITS PAR TÊTE D'HABITANT.
Guadeloupe	982, 30	324.530	3 026,83 F
Martinique	920, 2	324.832	2 832,84 F
Guyane	407,2	55.125	7 386,84 F
Réunion	1 160,4	476.675	2 434,36 F

plus !

On peut donc légitimement se poser les questions suivantes :

si nous n'avions pas Debré sur le dos, ne serions-nous pas au moins au niveau des «départements» antil-

lais ? N'est-ce pas le monopole de Debré et du RPR sur la Réunion qui est justement responsable de cette discrimination ?

Il est clair que le bluff de Debré a remplacé les crédits. C'est tout.

Un haut fonctionnaire du Ministère de l'Equipement a séjourné à la Réunion pour étudier la question de l'habitat social.

Vendredi soir, M. Bloch-Lainé, Directeur de la Construction au Ministère de l'Équipement, a fait le point devant les journalistes sur le problème du logement social à la Réunion.

Evoquant son premier séjour dans notre île en septembre 1977, il y a donc un peu moins d'un an, M. Bloch-Lainé a d'abord rappelé le constat fait à cette époque à propos de la situation de l'habitat dans notre pays. Il a affirmé que «cette situation n'était pas très bonne» et que la politique du logement à la Réunion se trouvait dans une triple impasse :

1) la grande masse des

plus pauvres est mal logée;

2) les logements sociaux de type classique (HLM) ne trouvent pas preneurs dans les couches les plus défavorisées de la population;

3) l'activité du bâtiment est en régression inquiétante.

Fondamentalement, a déclaré M. Bloch-Lainé, on constatait que «l'aide à l'habitat n'allait pas suffisamment à ceux qui en avaient le plus besoin».

A partir de ce constat, a-t-il souligné, 2 axes essentiels de solution ont été définis :

1) Faire progresser la construction de logements très sociaux, c'est-à-dire à la

fois décents et abordables aux plus pauvres.

2) Donner plus de responsabilités aux collectivités locales en matière de promotion du logement social.

Au terme de son second séjour, M. Bloch-Lainé affirme ne pas avoir rencontré de «miracle» mais précise que l'on est sur le point de voir se déclencher un important mouvement de construction très sociale : «Lorsque le régime de croisière sera atteint, on devrait construire 1 000 à 1 500 logements sociaux par an».

L'administration aura essentiellement trois soucis :

- concentrer l'aide publique

sur les plus nécessiteux;

- développer la responsabilité des collectivités locales (communes, ...);

- relancer le bâtiment.

Concernant l'Allocation-Logement, attribuée de manière très restrictive, M. Bloch-Lainé n'a pas pu affirmer si le gouvernement envisageait de porter prochainement de 90 à 60 jours par an la durée minimum de travail nécessaire pour pouvoir en bénéficier.

Enfin, M. Bloch-Lainé a insisté sur l'avantage des communes à se regrouper en syndicats intercommunaux pour promouvoir l'habitat social.

TEMOIGNAGES 31/7

Le bulletin du Cedimoi n'est pas distribué.

Pour l'obtenir il faut s'abonner.

ADRESSEZ CHEQUE OU MANDAT

Bernard LEHEMBRE 43 ave Rondu

94 600 Choisy Le Roi

Abonnez-vous:

Nom:

Adresse:

30 F les 12 n°

50 F les 24 n°

Madagascar: un pays en plein bouillonnement.

Visite d'un Fokontany.

Juillet 1978 - 1 heure de vol et déjà nous survolons la chaîne de l'Imerina qui forme les 1000 collines de la capitale malgache, Antananarivo. Les rizières sont grises pour la plupart en ce moment. C'est l'hiver. Une petite pluie fine inhabituelle en cette saison rend le fond de l'air froid et humide.

Les formalités sont un peu longues à l'arrivée : santé - change - police, mais tout se passe bien et les touristes n'ont aucun problème s'ils respectent les règles et ne trichent pas avec les devises. Après, la liberté de circuler est la plus totale. Le couvre-feu a été levé lors du retour triomphal du Président de la République Didier RATSIRAKA, après un voyage qui l'a conduit de Moscou à Erevan et Artek sur les bords de la mer noire, à Tripoli, Alger, Dar es Salam, et Maputo.

La vie nocturne a repris et les hôtels de touristes proposent de nouveau soirées et bals.

ANTANANARIVO : 750 000 HABITANTS D'ENORMES PROBLEMES

Antananarivo est une grande capitale de 750 000 habitants avec sa périphérie. Cela pose d'énormes problèmes, dont le moindre n'est pas la concentration importante de chômeurs ; des jeunes surtout. On imagine la facilité pour des éléments provocateurs de s'introduire dans cette masse de «sans emploi».

Le gouvernement fait de sérieux efforts pour offrir aux jeunes des terres avec la possibilité de les exploiter. Les plus actifs ont déjà répondu à ces projets.

N'oublions pas cependant que Madagascar n'a pris une nouvelle voie que depuis 1975 en fait, et que l'idéologie de la «société de consommation» pénètre toujours dans certaines couches. Le marché est cependant bien achalandé. Légumes et fruits

frais. Pois, haricots, etc... viande en abondance. Il n'y a pas de problème de riz actuellement. Si les supermarchés sont fermés et si les objets de luxe sont chers ou manquent, par contre, on ne souffre pas de la faim à Tananarive, si l'on est pas chômeur.

L'artisanat est soutenu par le gouvernement et s'est développé abondamment.

Les banques ont été nationalisées. Les compagnies de pétrole aussi. Le prix du litre d'essence est à peu près équivalent à celui d'ici. Malgré le prix élevé des voitures, la circulation est importante dans les rues et les avenues de Tana.

Tananarive n'est pas tout Madagascar, cependant.

Et il se passe des choses nouvelles ailleurs.

VISITE D'UN «FOKONTANY»

Mme RANGOUARISOA est présidente du Fokontany Andranonahoatra-Itaasy, dans la banlieue sud de Tananarive.

Les femmes jouent un rôle très grand dans la Révolution Socialiste Malgache. Elles participent activement à tous les échelons des assemblées de villages ou provinciales (1)

Mme Rangouarisoa est vive, souriante. Elle a été élue Présidente en 1977. Elle a 44 ans, six enfants. Son mari travaille dans l'administration. Elle est AKFM. Tout le village l'entoure. Le temps est à la pluie, et nous devons nous transporter tous sous les toits bas du marché, en fin d'interview.

ECOLES NOUVELLES

Pour le moment, nous sommes devant une école en briques rouges en construction.

C'est une nouvelle école primaire de 5 classes. Le village compte 3.000 habitants. L'année prochaine c'est un CEG qui sera construit. L'école est construite par les villageois, eux-

mêmes en collaboration avec les jeunes du «service national». Ce sont cinq jeunes filles de Tananarive qui viennent d'obtenir leur baccalauréat, et ont été envoyées à la campagne pour cinq mois. Leur tâche est double : alphabétiser les paysans, les aider dans leurs travaux.

Pendant ces cinq mois, elles partageront la vie des paysans. Ainsi se fait la liaison intime des jeunes étudiants avec la paysannerie. A Madagascar, n'oublions pas qu'elle représente 85 % de la population.

LIENS NOUVEAUX AVEC LE VILLAGE

Pour ces jeunes filles apparemment très liées au village et à la présidente «ça va». Elles sont contentes. Trente personnes, pour la plupart des femmes, suivent les cours d'alphabétisation avec assiduité. Ces cours sont donnés les après-midi de 14 H 30 à 17 heures. Les résultats sont très satisfaisants.

Après ce sera de nouveau Tana et la Fac. Ces jeunes étudiantes sont très acquises aux idées de la Charte de la Révolution. Malgache. Le village l'est aussi. «Pas de places pour les contre-révolutionnaires, dit un retraité très bavard. Le village a voté à 96 % pour la révolution socialiste».

AUTOCONSOMMATION

Comment vit le village à l'heure actuelle ? Chaque famille à sa maison.

Le village travaille, cultive et pratique l'élevage pour son auto-suffisance. On ne vend pas encore à l'extérieur. On cultive le riz, les cultures vivrières (légumes et fruits), le manioc.

Dans les rizières, zébus, canards, oies, procurent la viande nécessaire. Tandis que les poules, dindes, etc. ne manquent pas dans les cours du village.

Chaque paysan travaille son champ. On se lève à 5 heures du matin com-

me partout à la campagne.

Les repas comprennent du manioc, du riz, des brèdes, des légumes, de la viande, du poisson. En tout cas on ne manque pas de protéines.

Dans les Campagnes malgaches, il y a peut-être malnutrition (on se nourrit de trop de riz peut-être) mais il n'y a pas sous-alimentation. Personne n'a faim.

ROLE SOCIAL DES FEMMES

Le village possède un dispensaire et un hôpital. La médecine est gratuite à l'hôpital. Le rôle social des femmes primordial, nous dit-on.

Les familles ont 5 à 6 enfants. La contraception n'est pratiquée qu'après avoir eu 5 enfants. Avant, seules les femmes qui le désirent la pratiquent. Mais elles ont «peur des conséquences de la contraception».

A noter que Madagascar, une fois et demi grand comme la France n'a que 9 millions d'habitants. Le problème démographique ne se pose pas globalement dans l'immédiat. Seule est en cause, la femme et son désir d'avoir le nombre d'enfants souhaité. Il manque encore d'écoles maternelles. Il n'existe que des écoles maternelles privées. Le mariage se pratique en général à 18 ans pour la fille et à 22 ans pour le garçon.

Dans la tradition malgache, garçons et filles sont égaux. Dans le ménage, «les deux commandent», nous dit-on.

La plupart des femmes restent chez elles cependant ; elles sont couturières ou cultivatrices.

Les jeunes qui poursuivent leurs études à Tana, sont hélas tentés par la ville, disent les responsables du «Fokontany».

(1) Le Fokontany est le territoire du Fokonolona, la communauté de base (le conseil municipal du Village, disons).